

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

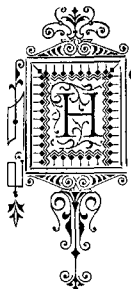
La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits Divers	2 »

SOMMAIRE : M. Jean Claret (biographie). — Travaux des comités : Comité supérieur consultatif; groupe IV; groupe V. — Première liste des membres du Comité de Paris. — Réunion des groupes. — Chronique. — Le pont du Midi sur le Rhône. — Principaux exposants. — Le Livre d'or. — Bulletin financier. — Revue des Spectacles. GRAVURES : Portrait de M. Jean Claret; le nouveau Pont du Midi sur le Rhône.



M. Jean CLARET

Concessionnaire général de l'Exposition de Lyon en 1894



OMME de travail autant qu'homme d'action, M. Jean Claret est né à Chambéry en 1836, le 1^{er} mai.

Il appartient — de droit — à cette pléiade de travailleurs infatigables qui ont attaché leur nom aux grands travaux de notre époque et dont la haute compétence comme entrepreneurs est universellement appréciée et reconnue.

Lancé de bonne heure dans la carrière des travaux publics, M. Claret ne tarda pas à s'y faire remarquer par son esprit d'initiative et la hardiesse de ses conceptions.

Son œuvre est considérable et comprend un chiffre important de travaux exécutés, soit pour les administrations, soit pour l'Etat ou les départements.

En donner la nomenclature, c'est indiquer — d'un trait rapide — les étapes glorieusement franchies depuis vingt-cinq ans, par l'habile entrepreneur que tout

un passé d'honneur, de travail et de probité désignait d'avance au poste difficile de Concessionnaire général de l'Exposition universelle, internationale et coloniale de Lyon en 1894.

Cette nomenclature, la voici :

- Bâtiments construits sur 300 kilomètres de chemin de fer.
 1870-71. — Fossés d'enceinte établis à Lyon pour les besoins de la défense nationale.
 1871-73. — Dérivation du Rhône à Loire (Rhône).
 1873-75. — Dragages et barrage sur le Rhône à la Barthelasse-lès-Avignon.
 1875. — Fort de Bron, à Lyon.
 1877. — Amélioration du cours du Rhône, par digues submersibles, enrochements et dragages sur 60 kilomètres de longueur.



1880. — Barrage sur la Saône, à la Mulatière.
 1881. — Les Barrages de Suresnes (Seine). — Egout collecteur, rive droite et rive gauche de la Seine.
 1887. — Dérivation du Rhône et écluse de Sault-Brenaz, dans l'Ain.
 1888. — Passerelle provisoire établie pour la reconstruction du Pont Morand.
 1888-89. — Tramway électrique de Montferrand à Royat (Puy-de-Dôme).
 1888-91. — Pont du Midi, sur le Rhône.
 Quai des ports de Boulogne et de Calais (en voie d'achèvement).

Rappelons — en passant — que la construction du barrage de Suresnes a valu à M. Claret d'être décoré de la Légion d'Honneur.

L'espace dont nous disposons ne nous permet

pas d'entrer dans une appréciation technique — même sommaire — de chacune de ces entreprises considérables.

Nous ne saurions cependant passer sous silence l'établissement du Tramway électrique de Montferrand à Royat, que M. Claret a demandé de prolonger jusqu'au sommet du Puy-de-Dôme (1465 mètres d'altitude), demande que le département a agréée à l'unanimité de son Conseil général.

Les études de cette seconde partie du projet sont activement poussées en ce moment.

Le Tramway électrique de Montferrand à Royat est — en effet — une œuvre sinon lyonnaise tout au moins régionale et — à ce titre — elle mérite de fixer plus particulièrement notre attention.

Dans la séance tenue par le Conseil général du Puy-de-Dôme — le 14 avril 1892 — le rapporteur, M. Octave Desrozières, rappelant les diverses phases par

lesquelles avait passé cette installation — la première de ce genre en France — s'exprimait en ces termes :

« Grâce au désintéressement de M. Claret, nous sommes enfin arrivés à un bon résultat. Je suis heureux de constater que, dans toute cette entreprise, le département n'a qu'à se féliciter d'avoir eu affaire à un homme *de la valeur et de l'intelligence de M. Claret* et, dans ces conditions, le Conseil général voudra bien lui adresser ses remerciements pour le *dévouement et le désintéressement* dont il a fait preuve. »

Il n'est pas besoin d'ajouter que le Conseil

général tout entier s'est associé, par ses applaudissements, aux paroles de son rapporteur.

Dans le milieu où elles ont été prononcées, ces paroles ne constituent pas un éloge banal, elles sont un juste tribut rendu à l'homme qui s'est toujours fait une règle et un devoir d'apporter dans les affaires, la plus extrême loyauté.

Dans la force de l'âge, doué d'une robuste constitution, le Concessionnaire général de l'Exposition met au service de la gigantesque entreprise dont il s'est chargé, une activité extraordinaire et une surprenante fécondité de ressources.

PARTIE OFFICIELLE

TRAVAUX DES COMITÉS

Comité supérieur consultatif

La dernière séance du Comité a été présidée par M. le Maire de Lyon, qui a rendu compte de son voyage à Paris.

Il a trouvé auprès des divers ministères l'accueil le plus sympathique et les assurances les plus favorables des bonnes dispositions du Gouvernement à l'égard de l'Exposition de 1894.

Le sous-secrétariat d'Etat aux Colonies, en réservant après l'étude du budget de 1894, le principe d'une subvention possible, a tout au moins à peu près accordé le transport gratuit des produits coloniaux destinés à l'Exposition.

Le ministère du Commerce a également laissé espérer une précieuse collaboration de l'Etat et il a promis de s'occuper très activement de cette question dès qu'il aurait reçu de la municipalité une étude complète.

C'est aussi à l'examen d'un dossier municipal qu'il a demandé à M. le D^r Gaillon que le ministre de l'Intérieur a subordonné sa décision sur les bons-tickets.

Une des questions les plus intéressantes, abordées par le maire a été le récit de son entrevue avec M. Berger qui s'est montré des plus sympathiques à l'œuvre lyonnaise qu'il a conseillé, en vue d'un succès réel, de restreindre un peu aux produits de la France, en portant tous les efforts sur des points précis concernant les industries de la région, la soierie et la métallurgie par exemple. Il a enfin promis de s'occuper avec activité de la question du commissariat général.

Le Comité prend ensuite connaissance d'un rapport très complet présenté par M. Clavenad sur l'état des travaux.

M. Ferrand, délégué du groupe IX demande l'adjonction dans chaque classe de membres étrangers au département. Il cite le cas où dans les départements une industrie seule sera désireuse de participer à l'Exposition, où par conséquent il sera malaisé de trouver les éléments d'un comité spécial. Bordeaux, par exemple, est dans ce cas.

Ce serait une erreur de croire que les membres ainsi délégués ne participeront pas aux travaux de leur classe. Sans doute ils n'assisteront pas à toutes les séances, mais ils viendront à Lyon beaucoup plus souvent qu'on ne le pense. Une expérience personnelle et l'habitude des Expositions permettent à M. Ferrand de parler ainsi.

En terminant, M. Ferrand demande que les nouveaux membres ainsi désignés aient tous les

droits des membres ordinaires des groupes, et il serait porté à regretter qu'on ne pût pas leur en donner davantage afin de mieux leur donner un gage de l'esprit d'indépendance, d'impartialité et de bienveillante courtoisie dont sont animés à leur égard leurs confrères et leurs collègues de Lyon.

Après un échange d'observations auquel prennent part M. Gaillon, M. Marius Duc et M. Faure, la proposition de M. Ferrand est adoptée. Les classes auront la faculté de proposer à l'approbation du maire les noms de commerçants et d'industriels étrangers au département du Rhône qui, après leur nomination, seront considérés comme faisant partie au même titre que les autres membres de la classe à laquelle ils appartiendront.

MM. Sabran et Isaac, président et délégué du groupe II demandent alors à M. le maire de Lyon un renseignement indispensable sur l'organisation des congrès. Comment les groupes feront-ils face aux dépenses qu'entraînera cette organisation.

M. Faure au nom du groupe X, M. Poirier au nom du groupe IV et divers autres de leurs collègues appuient les observations présentées par MM. Sabran et Isaac.

Le Maire répond à la question en faisant une distinction entre les frais relatifs à la préparation et les frais relatifs à l'organisation des congrès.

Les premiers, menus frais de correspondance et autres seront supportés par le bureau municipal, auquel les groupes n'auront qu'à s'adresser pour l'envoi de leurs lettres, circulaires, notices, etc.

Les seconds devront faire l'objet d'un devis spécial, et seront soumis au conseil municipal pour être compris dans l'ensemble des crédits destinés à l'Exposition.

M. Poirier, au nom du groupe IV, demande à son tour des renseignements sur la participation des établissements d'instruction publique. Comment couvriront-ils leurs dépenses et quelles dépenses leurs incomberont.

Là encore, il y a, d'après M. le Maire, des différences à établir suivant la nature des établissements dont il s'agit. Les uns, comme les écoles primaires n'ont pas de ressources propres. Il faudra donc leur faire complètement leur exposition, si on veut qu'ils y prennent part. Les autres, au contraire, ou dépendent de l'Etat ou ont des budgets considérables. La Ville n'aura pas à intervenir. D'autres enfin ne se trouvent ni dans un cas, ni dans l'autre. Pour eux une subvention sera nécessaire, mais elle suffira.

M. Favre, au nom du groupe I (Beaux-arts), qu'il préside, demande également comment sera résolue la question de l'assurance des tableaux.

Un échange d'observations a lieu entre M. le Maire, M. Beauverie, M. Favre et M. Chevillard, sur le point de savoir s'il ne conviendrait pas de constituer à Paris, afin de diminuer les frais, un jury de réception.

La solution de ces deux questions est ajournée à la prochaine réunion, pour en permettre une étude plus approfondie, et la séance est levée à 6 heures.

GROUPE IV

Matériel et procédés de l'enseignement à tous les degrés.

Président : M. POIRIER.

(Séance du 10 mai 1893)

La séance est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence de M. Poirier, inspecteur d'académie, président du groupe. En l'absence de M. Bourgeois, secrétaire général, M. Marc Guyaz, remplit les fonctions de secrétaire.

L'ordre du jour comporte l'organisation des

congrès et la nomination des délégués au Comité consultatif supérieur. En ce qui concerne les congrès, M. le Président informe l'assemblée que le Comité supérieur a déjà tenu deux réunions dans lesquelles le groupe IV a été représenté par son président assisté des deux vice-présidents de la classe 8. Dans ces réunions il a été décidé que l'organisation des congrès serait laissée à l'initiative des groupes. Les délégués provisoires du groupe IV ont eux-mêmes soutenu cette opinion qui leur paraissait être celle de la majorité des membres du groupe.

M. Storek rappelle à ce propos que la classe 9, dont il est le vice-président, a tenu une réunion dans laquelle elle s'est prononcée pour l'organisation de deux congrès, un congrès des sociétés de géographie et un congrès des Maîtres imprimeurs de France.

L'assemblée décide que les autres classes du groupe IV devront à leur tour étudier la question des congrès.

Il est procédé ensuite à la désignation des délégués du groupe IV, d'après une résolution récente du Comité supérieur, ces délégués seront au nombre de trois.

En conséquence, le groupe sera représenté au Comité supérieur par son président M. Poirier, et trois délégués élus, MM. Bourgeois, Grinand et Marc Guyaz.

Diverses observations concernant les futurs travaux du groupe, sont échangées entre quelques membres de l'assemblée.

M. Aimé Gros exprime le désir que la composition du Comité supérieur soit portée à la connaissance de tous les membres du Comité de patronage; MM. Castex-Degrange et Aufavray désireraient aussi qu'il fut donné suite aussi tôt que possible à différentes propositions qu'ils ont adressées à la Municipalité pour compléter le Comité de patronage.

M. Arloing demande que des emplacements gratuits puissent être mis à la disposition des diverses institutions qui voudraient prendre part à l'Exposition de 1894 sans y avoir aucun intérêt industriel ou commercial.

Par un vote, l'assemblée tout entière s'associe à ces observations, et les transforme en autant de vœux que les délégués du groupe auront à présenter au Comité supérieur et à la Municipalité.

Sur la proposition de M. le Président, le groupe décide de tenir sa prochaine réunion le mercredi 24 mai, en laissant aux classes dont il se compose, la faculté de se réunir, le mercredi 17 mai, pour étudier un ordre du jour qui sera transmis par les soins de M. le Président à leurs vice-présidents respectifs, et qui comportera :

- 1° L'organisation des Congrès;
- 2° La recherche des moyens à employer pour amener un grand nombre d'exposants.

La séance est levée à 10 heures.

GROUPE V

Tissus, vêtements et accessoires.

Président : M. PIOTET.

Dans sa dernière réunion, le Groupe V a désigné, pour faire partie de la commission supérieure consultative de l'Exposition :

- 1° J.-M. PIOTET, fabricant de soieries, président du groupe V, 4, grande rue des Feuillants;
- 2° M. Gratien ARMANDY, marchand de soies, vice-président du groupe V, 2, quai de Retz.
- 3° M. CELLE-MOUCOT, fabricant de chaussures et de bonneterie, vice-président du groupe V, 2, rue Tupin.

BUREAUX DE CLASSES.

Les bureaux de classes ont été, par chaque classe ou groupe de classes, constitués comme suit :

CLASSE 15. — Soies et soieries.

1^{er} vice-président, M. C. GINDRE, fabricant de soieries, 2, rue Puits-Gaillet.

2^e vice-président : M. E. BOUVARD, fabricant de soieries, 26, place Tolozan.

3^e vice-président : M. B. GUICHERD, chef d'atelier, 6, rue Gigodot.

1^{er} Secrétaire : M. RAMEL, teinturier, 16, rue Duquesne.

2^e Secrétaire : M. L. GONINDARD, fabricant de foulards, 11, place Croix-Paquet.

CLASSE 16. — Tulles, dentelles, passementeries.

1^{er} vice-président : M. BOUILLIN, conseiller municipal, négociant en passementeries.

2^e vice-président : M. E. DUVIARD, fabricant de dorures, 12, quai Saint-Clair.

Secrétaire : M. E. ROUSSEAU, fabricant de tulles, dentelles, 20, place Tolozan.

CLASSE 17. — Fils et tissus de coton, lin, chanvre.

CLASSE 18. — Fils et tissus de laine.

CLASSE 20. — Bonneterie, lingerie.

Vice-président : M. RICARD, négociant en tissus, 23, rue des Capucins.

Secrétaire : M. Louis CAMBON, négociant en bonneterie, 44, rue Centrale.

CLASSE 19. — Vêtements et accessoires.

CLASSE 21. — Parfumerie.

Vice président : M. VARICHON, fabricant de vêtements, place de l'Abondance.

1^{er} Secrétaire : M. PERRIN, pelleteries, rue Malesherbes.

2^e Secrétaire : M. VACHON-BAVOUX, fabricant de parfumerie, place de la Charité.

Dans notre prochain numéro, nous rendrons compte de la réunion générale du groupe X Agriculture et de la réunion du sous-groupe Horticulture, réunions également intéressantes au point de vue des décisions prises et de la composition des sous-commissions.

EXPOSITION DE LYON

UNIVERSELLE, INTERNATIONALE & COLONIALE

DE 1894

1^{re} Liste des Membres du Comité de Paris

MM.

ALLAIN, négociant en vins, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Jury, Paris 1878, Paris 1889, 23, quai d'Anjou.

ARMENGAUD, jeune, ingénieur, conseil pour les brevets d'invention, chevalier de la Légion d'honneur, membre des comités 1889, 23, boulevard de Strasbourg.

ATTOUT-TAILFER, fabricant d'appareils pour la photographie, conseiller municipal, président de la chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils, produits et fournitures pour la photographie, 63, rue du Moulin de la Pointe.

BESSAND, manufacturier, vêtements confectionnés, officier de la Légion d'honneur, membre des comités 1889, 2, rue du Pont-Neuf.

BORJA DE MOZOTA, chef du service administratif du « Bureau Veritas », 8, place de la Bourse.

BRUN COTTANT frères, fabricants de crémones, médaille d'or 1878, 30, boulevard Contrescarpe.

MM.

BOURNIER, docteur, professeur de l'Enseignement orthopédique, ancien chef de clinique de la Faculté de Médecine de Paris, 29, rue des Pyramides.

CAEN (GUSTAVE), cuirs et laines, hors concours Paris 1889, 55, rue de Rivoli.

CAMILLE (ALPHONSE), sellier, fabricant d'équipements militaires, membre des comités 1889, 24, rue Château-Landon.

CARRÉ (GEORGES), ingénieur hydraulique, ingénieur-constructeur de l'Etat et de la ville de Paris, médaille d'or 1889, membre des comités et jury de plusieurs expositions, 127, quai d'Orsay.

CHARPENTIER (AMÉDÉE), négociant en fournitures pour machines à coudre. Administrateur de la société des voyageurs de commerce, 76, boulevard Sébastopol.

CHASSAING, pharmacien 1^{re} classe, fabricant de produits physiologiques, chevalier de la légion d'honneur, médaille d'or 1889, 6, avenue Victoria.

CHENAILLIER, orfèvre, membre des comités de plusieurs expositions, 6, rue Saint-Petersbourg.

CHASTENET, chevalier de la Légion d'honneur, docteur en droit, ancien directeur du contentieux à l'Exposition de 1889, 3, faubourg Saint-Honoré.

DAMON (ALFRED), fabricant de meubles d'art, chevalier de la Légion d'honneur, membre des comités de 1889, 74, faubourg Saint-Antoine.

DASSON HENRI, fabricant de meubles d'art, officier de la Légion d'honneur, membre des Comités de 1889, 39, rue du Général-Foy.

DOMANGE, fabricant de courroies de transmission, membre des comités de 1889, 74, boulevard Voltaire.

FAURÉ-LE-PAGE, armurier, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Comité de 1889, 8, rue Richelieu.

GAILLOT, architecte, concessionnaire et constructeur du chemin de fer de l'Exposition de 1889, 3, rue Nouvelle.

GAGNEAU GEORGES, fabricant d'appareils d'éclairage, officier de la Légion d'honneur, membre des comités et du jury de 1889, 115, rue Lafayette.

GASTINNE-RENETTE, armurier, chevalier de la Légion d'honneur, membre du jury de 1889, 39, avenue d'Antin.

GODILLOT, ingénieur civil, membre du jury 1889, 50, rue d'Anjou.

HEILMANN, administrateur délégué de la Société de traction électrique, 32, rue de Grammont.

KINSBOURG, négociant-commissionnaire, membre du jury de plusieurs expositions, 15, rue Pierre-Charron.

LAYUS (LUCIEN), de la maison Le Vasseur et C^{ie}, éditeur, 1, rue de Comailles.

LAHURE (ALEXIS), imprimeur-éditeur, membre des comités 1889, 9, rue de Fleurus.

LE COUSTELLIER, manufacturier, officier de la Légion d'honneur, membre du jury 1878 et 1889, Abbeville (Somme).

LEGAT, ingénieur-constructeur, officier d'académie, membre du jury 1889, 48, rue de Châlons.

LEMOINE (HENRI), fabricant de meubles et sièges, officier de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de commerce de Paris, membre du jury 1889, 17, rue des Tournelles.

MAUREY-DESCHAMPS, fabricant de broserie fine, président de la chambre syndicale de la broserie, membre du jury 1889, 65, rue Turbigo.

MUHLBACHER, carrossier, chevalier de la Légion d'honneur, membre des comités et du jury 1889, 63, avenue des Champs-Élysées.

MM.

PANNIER, éditeur, imagerie religieuse, membre du jury dans plusieurs Expositions, 3, rue du Vieux-Colombier.

PATAY, fabricant de fleurs artificielles, membre du jury 1889, 17, rue de la Paix.

PETIT (AUGUSTE), cheveux, coiffure, modes et fleurs, vice-président de la chambre syndicale de l'industrie des cheveux, membre des comités 1889, 7, rue de la Paix.

PICOU, ingénieur-électricien, chevalier de la Légion d'honneur, arbitre près le Tribunal de commerce, membre des comités et des jurys de plusieurs Expositions, 75, avenue de la Grande-Armée.

PIGIER, officier d'académie, directeur de l'école pratique de commerce et de comptabilité, 53, rue de Rivoli.

PLASSE, rectification d'alcools, membre de la Chambre syndicale du commerce des alcools de Paris, expert en alcools, 1, rue de Creteil (Alfort).

POULLAIN, tanneur-corroyeur pour sellerie, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de commerce de Paris, membre des comités et du jury 1889, 99, rue de Flandre.

QUIGNON fils, fabricant de sièges, ébénisterie et sculpture, membre des comités et du jury 1889, 38, rue Saint-Sabin.

RAU, chevalier de la Légion d'honneur, président du Conseil d'administration de la société Edison, membre des comités et du jury 1889, 7, rue Montchanin.

RODANET, constructeur de chronomètres, officier de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de commerce, directeur de l'Ecole d'horlogerie de Paris, président de la Chambre syndicale d'horlogerie, membre des comités et du Jury 1889, 36, rue de Vivienne.

REVILLON, fourreur, chevalier de la Légion d'honneur, membre des comités 1889, 31, rue de Rivoli.

SANDOZ (ROGER), fabricant d'horlogerie, bijouterie et joaillerie, officier d'académie, secrétaire du comité des Expositions françaises à l'étranger, 21, rue de Valois.

THIBOUVILLE-LAMY, fabricant d'instruments de musique, officier de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de commerce, président de la Chambre syndicale des fabricants d'instruments de musique, membre des comités et du jury 1889, 70, rue Réaumur.

THIERRY (GUSTAVE), céramiste, chevalier de la Légion d'honneur, membre du jury 1889, 32, rue de Paradis.

VIGNERON, fabricant de machines à coudre, médaille d'or 1889, secrétaire du comité d'initiative, membre du jury à l'exposition de Barcelone et autres expositions, 70, boulevard Sébastopol.

WICKHAM, chirurgien-herniaire, chevalier de la Légion d'honneur, membre du jury 1889, adjoint au maire du 2^e arrondissement de Paris, 16, rue de la Banque.

Réunions des Groupes

Comité supérieur consultatif.

Présidence de M. le Maire de Lyon.

Réunion le vendredi 19 mai, à 4 heures, salle Henri IV.

Groupe V. — Tissus, vêtements et accessoires.

Présidence de M. Piotet.

Réunion le mercredi 17 mai, à 2 heures, salle Henri IV, à l'Hôtel de Ville.

M. le Docteur GAILLETON, Maire.

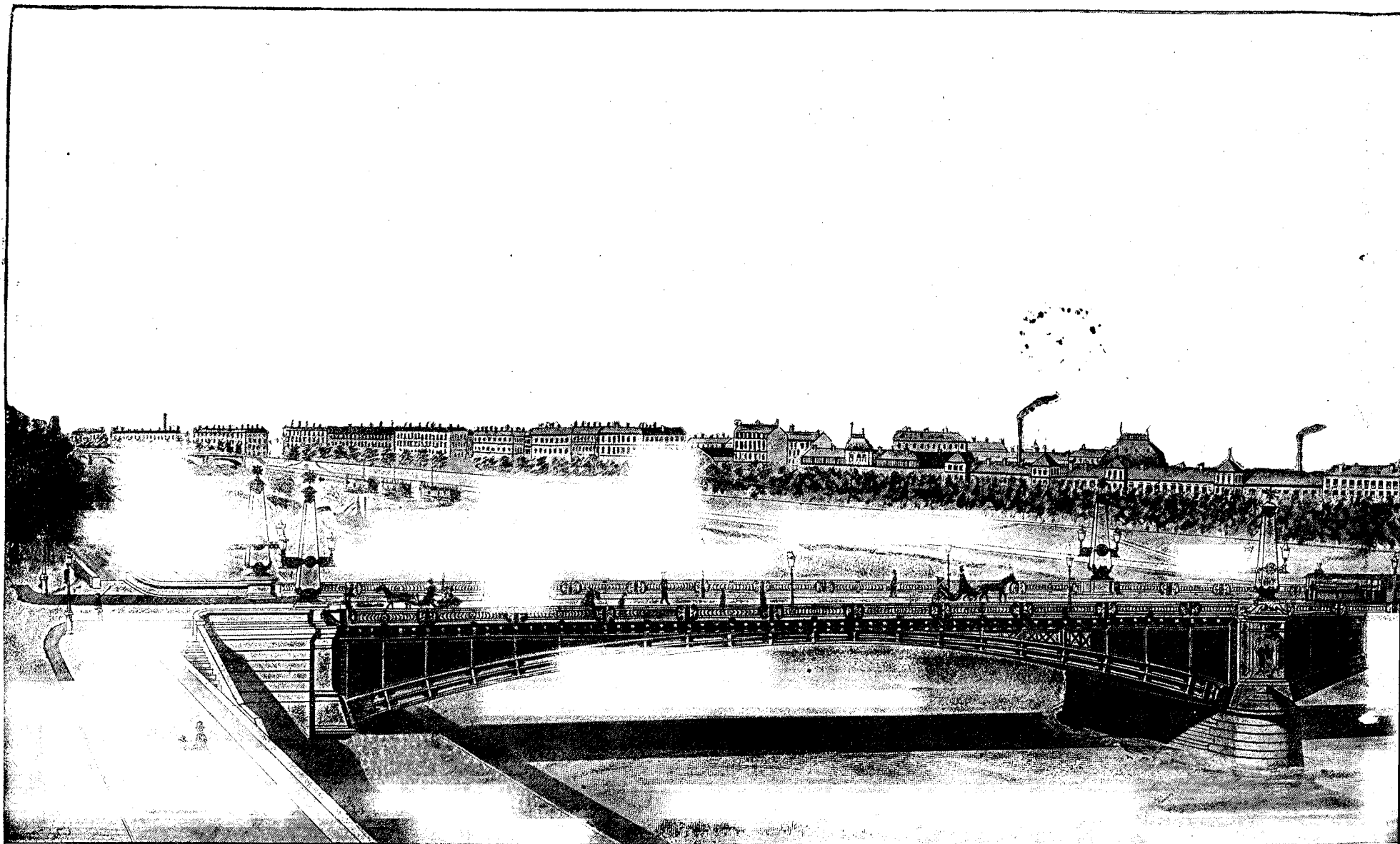
MM. CLARET et THOUVARD, Entrepreneurs.

M. A. MOINE, Chef de service.

M. FABRÈGUE, Chef du

M. TARDY, Con

1890-1



LE NOUVEAU PONT DU

Groupe IV. — CLASSE 10. — Applications usuelles des arts du dessin et de la plastique.

Présidence de M. Castex-Dégrange.

Réunion le mercredi 17 mai, à 8 heures, salle des Finances.

CLASSE 8. — Matériel et procédés de l'enseignement à tous les degrés.

Présidence de M. Poirier.

Réunion le mercredi 17 mai à 8 heures, salle Henri IV. Réunion générale du Groupe le 24 mai, à 8 heures 1/2, salle des Travaux publics.

Groupe VIII. — Mécanique générale.

Présidence de M. F. Mangini.

Réunion le mercredi 17 mai, à 8 heures 1/2, salle des Travaux publics.

Groupe IX. — Alimentation.

Présidence de M. M. Duc.

Réunion le mercredi 17 mai, à 2 heures, salle des Travaux publics.

Groupe X. — Sous-groupe de la viticulture.

Réunion le samedi 20 mai, à 3 heures, salle des Finances.

Groupes de l'horticulture et de la viticulture.

Présidence de M. A. Faure, conseiller municipal.

Réunion le samedi 20 mai, à 4 heures, salle des Travaux publics.

Sous-groupe de l'horticulture.

Réunion le mercredi 24 mai, à 3 heures 1/2, salle des Finances.

Par une décision récente du Comité supérieur consultatif, le chiffre des délégués des groupes à ce comité a été porté de deux à trois.

Les présidents des groupes ont été priés de convoquer leurs sections le plus rapidement possible, afin de compléter leur représentation au comité supérieur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE

LA POLICE A LYON

Hanneton

Vole, vole, vole !

Et ils volent, tant et si bien, ces coléoptères — destructeurs et bourdonnants — qu'en ces tièdes journées d'un printemps qui menace de devenir éternel, ils s'incrument partout, dans les arbres, dans les plafonds, dans les cerveaux.

Oh ! dans les cerveaux, surtout !

N'est-ce pas à des désordres cérébraux qu'il faut attribuer la recrudescence de crimes à laquelle nous assistons depuis tantôt deux mois ?

DE LYON

chef du service des Ponts.

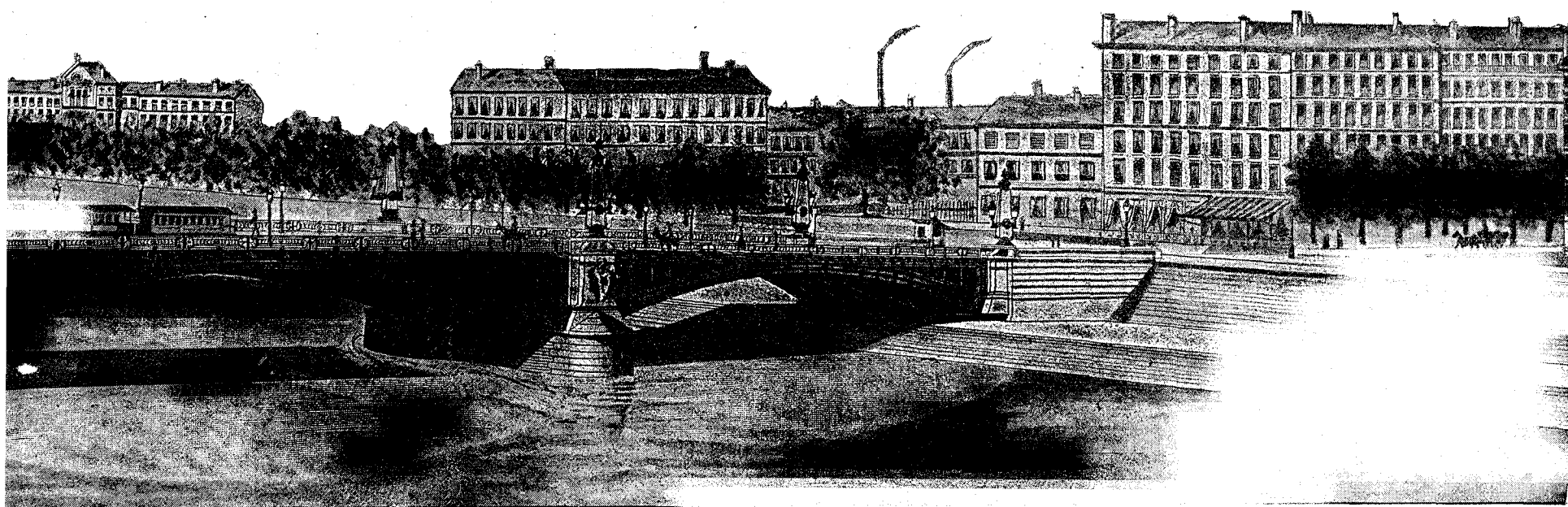
, Conducteur.

M. CLAVENAD, Ingénieur en chef, directeur des travaux de la Ville.

MM. MOISANT, LAURENT, SAVEY et C^{ie}, Constructeurs.

M. BOILEAU, Architecte.

-1891



Félix DEVAUX, avenue de^e Saxe, 320, Lyon.

U MIDI SUR LE RHONE

Il est tel quartier de Lyon qui en a eu quatre pour sa part.

Ce *record* d'un nouveau genre, ne paraît pas réjouir — outre mesure — les habitants du susdit quartier, parmi lesquels il s'en trouve — fort heureusement — qui savent apprécier les douceurs de la paix et les joies de la tranquillité.

Ce sont ceux-là qui viennent d'adresser aux journaux une réclamation pressante, dont l'administration — espérons-le — voudra bien tenir compte.

A les en croire, il est telle rue du 3^e arrondissement où la présence des gardiens de la paix peut être considérée comme un mythe : de là, des rixes fréquentes et des agressions dont la multiplicité ne laisse pas d'effrayer les gens que leurs occupations obligent à rentrer chez eux, à des heures tardives.

De vils flatteurs — il s'en trouve partout —

se sont plus à comparer parfois la police au chien Argus, dont les cent yeux toujours ouverts défilent l'obscurité la plus profonde.

Laissant de côté ce que cette appréciation mythologique peut avoir d'exagéré en ce qui concerne la police lyonnaise, la réclamation des habitants de la Guillotière tendrait à établir que des cent yeux d'Argus, quatre-vingt-dix-neuf sont obstinément tournés vers les quartiers de la rive droite du Rhône, alors qu'un seul — le centième — veille sur la rive gauche.

Encore celui-là — au dire des mauvaises langues — semble-t-il atteint d'une cécité complète : à tant faire de n'ouvrir qu'un œil, il serait à souhaiter cependant que ce fût le bon !

Il ne s'en suit pas nécessairement que la *Guille* puisse être comparée — même de fort loin — à ce quartier assez mal famé de New-York, où un hôtelier — pour justifier l'éléva-

tion invraisemblable de ses prix — avait eu l'idée de placer au-dessus de sa porte un écriteau ainsi conçu :

« *En laissant les fenêtres des chambres ouvertes pendant la nuit, on entend parfaitement les cris des gens qu'on assassine dans le voisinage.* »

D'après le dernier recensement le 3^e arrondissement comprend exactement 123,279 habitants, il serait puéril de supposer qu'il ne s'y trouve que des petits saints, mais — à tout prendre — l'ensemble des délits qu'on y constate ne permet — en aucune façon — d'édifier une légende dont les *Gaboriau* et les *Ponson du Terrail* futurs seraient les seuls à faire leur profit.

Sur les quatre crimes — auxquels je faisais allusion tout à l'heure — trois sont des crimes passionnels ; le quatrième — sur lequel on n'est

pas encore bien fixé, par la simple raison qu'on n'en tient pas l'auteur — ne paraît avoir eu d'autre mobile que la passion du vol.

Or, comme il y a passions et passions, nous devons nous estimer heureux que celle-là n'ait pas encore trouvé d'excuses devant nos tribunaux.

Et puisque j'ai été amené à prononcer le mot de « crimes passionnels » ne trouvez-vous pas que — depuis quelque temps, — dame Thémis se montre pour eux d'une tendresse trop excessive ?

Un mari assassine sa femme, une femme se débarrasse violemment de son mari, un amant tue sa maîtresse ou est tué par elle, on ne veut plus voir dans ces différents faits, que des manifestations passionnelles plus ou moins vives qui, à défaut des félicitations du jury, ont des droits imprescriptibles à son extrême bienveillance.

Un de nos plus distingués professeurs, le docteur Lacassagne, prétend que la criminalité est épidémique et qu'elle suit l'ordre des saisons, absolument comme la grippe et le rhume de cerveau.

Suivant lui, c'est au printemps que les crimes contre les personnes, présentent leur maximum d'intensité.

Ce satané renouveau avec ses mystérieuses effluves a le don de surexciter les passions affectives dans le bon et dans le mauvais sens du mot, il met — comme on dit — la tête près du bonnet, de là les désordres cérébraux qui coïncident avec l'apparition des hannetons.

La conclusion qui s'impose est donc celle-ci :

Quand viennent les jours suggestifs où sur nos quais et nos promenades, les *gones* se font un malin plaisir d'attacher des fils aux pattes des hannetons, et de les inviter à prendre leur vol avec le refrain connu :

Hanneton
Vole, vole, vole !

la police doit se tenir en éveil : il y a quelque chose dans l'air !

LE PONT DU MIDI

SUR LE RHONE

Construit sur l'emplacement du vieux pont suspendu qu'érigea Ferdinand Seguin et qui — ouvert à la circulation le 17 janvier 1849 — fut racheté par la ville le 1^{er} mai 1865, le pont du Midi actuel a été inauguré le 14 juillet 1891, juste un an après le pont Morand.

La construction en a été confiée par la Municipalité lyonnaise à M. Clavenad, ingénieur en chef des travaux de la ville, auteur du projet, M. Fabrègue, ingénieur du service des ponts, M. Claret, entrepreneur pour la maçonnerie et la maison Moisant, Laurent et Savey pour la partie métallique.

C'est actuellement le plus grand pont en acier qui existe en France.

Ses trois arches métalliques dont les ouvertures sont d'une portée de 70 mètres — d'axe en axe des piles — forment un ensemble entre culées de 210 mètres de longueur, elles reposent sur des piles et des cubes en maçonnerie ;

les piles ont été fondées au moyen des cloches à air comprimé, les culées au moyen de l'épuisement.

La profondeur à laquelle il a fallu atteindre est de 15 mètres pour la pile rive gauche et 13 mètres pour celle rive droite.

La largeur du Pont du Midi est de 20 mètres entre gardes corps, se décomposant ainsi :

Trottoirs 2 à 4.50 de largeur . . . 9 m.
Chaussée 11 m.

Sa pente aux abords des quais de la Charité et Claude-Bernard est de 0,025 par mètre et va en s'affaiblissant à mesure que l'on approche du milieu, en sorte que l'arche centrale peut-être considérée comme sensiblement horizontale.

Cette pente aux abords a été inévitable par la nécessité de laisser à la navigation une hauteur libre suffisante sous clef pour permettre à celle-ci de s'exercer sans encombre même par les hautes eaux.

Les travaux de construction offrirent de grandes difficultés : ils subirent deux interruptions notables, l'une occasionnée par une crue persistante du Rhône (octobre, novembre 1889), et l'autre de près de cinq mois (hiver de 1890), pendant lesquels il fut tout à fait impossible de travailler.

Malgré ces retards inévitables, la construction du pont — activement menée — ne dépassa guère deux années, de juin 1889 à juillet 1891.

La quantité de métal employé — acier et fonte — ne s'élève pas à moins de 2.400 tonnes.

La décoration du pont du Midi est heureusement conçue et fort originale. Sur les arcs on remarque des appliques de volutes ; des câbles contournent les vides dans les tympans.

Les remplissages de la maçonnerie sont effectués par des appliques en fontes. Des consoles très simples, relevées par des têtes de lion et des palmiers — alternant de trois mètres en trois mètres — soutiennent les corniches.

Le garde-corps est formé de grands motifs décoratifs espacés de six mètres en six mètres.

Sur le pont, huit pyramides en pierre d'Hauteville ont été édifiées, revêtues à mi-hauteur d'appliques ornementales en fonte, représentant des proues de navire.

Les rostres supérieurs sont agrémentés de lanternes octogonales surmontées de boules à pic à vingt pointes dorées.

En amont et en aval les pyramides portent des boucliers sur lesquels ont été placés les armes de la ville et des branches de mûrier entrelacées, avec, au milieu, un ver à soie.

L'éclairage du pont se compose de six becs-phares par arche et deux à chaque extrémité sur les quais, soit 22 becs-phares.

Il est complété par des becs simples fixés aux obélisques, soit encore 16 becs ordinaires.

La construction du pont du Midi a donné une extension rapide aux quartiers situés sur la rive gauche du Rhône, et sa circulation — par suite du voisinage des gares de Perrache et de la Mouche — est des plus actives.

Macaroni * Rivoire et Carret.**

En paquets de 250 et 500 grammes.

PRINCIPAUX EXPOSANTS

Nous commençons aujourd'hui la publication des principaux exposants, publication qui sera continuée dans chaque numéro.

AURAND-WIRTH et C^{ie}, manufacture de pianos.
BESSAND, ROCHARD et C^{ie}, maison de la Belle-Jardinière.
BONJOUR (Henri), maison du Colosse de Rhodes.
BIÉTRIX aîné et C^{ie}, négociants en droguerie.
BOIS frères, articles de bureaux de tabacs.
BELLINGARD, photographe.
BERGER Nesme et SEVE, fabricant d'orfèvrerie.
BUFFAUD et ROBATEL, mécaniciens-constructeurs.
BURDIN aîné, fabricant de cloches.
ARNAVON, fabricant de savons à Marseille.
CARRÉ et C^{ie}, Cristallerie de Pierre-Bénite.
C^{ie} de FIVES-LILLE.

(A suivre).



LE LIVRE D'OR

De l'Exposition de Lyon en 1894.

L'Exposition qui se prépare avec tant d'activité, qui, de toutes parts, a recueilli de sympathie et d'encouragement, s'annonce comme une des plus belles manifestations du commerce et de l'industrie.

Grâce aux concours officiels du gouvernement et des corps élus, grâce à la Chambre de commerce qui a pris en mains la haute direction de l'Exposition coloniale, grâce aux exposants qui affluent en grand nombre, et qui, dans ce tournoi pacifique, vont rivaliser de travail, de goût et de fantaisie, l'Exposition de Lyon restera, dans les annales de ces fêtes de la paix, comme une des plus intéressantes.

Il nous a semblé que toutes les merveilles qu'on nous promet — et qu'on saura tenir — ne devaient pas rester gravées seulement dans le souvenir. Nous avons pensé qu'une publication aussi attrayante par son cachet extérieur, par ses gravures, qu'intéressante par son texte, trouverait dans le public, qui aime tout ce qui est beau, un excellent accueil.

Cette publication nous allons l'entreprendre : nous nous entourerons de collaborateurs compétents, d'artistes distingués, et nous ferons ainsi : le Livre d'Or de l'Exposition de Lyon en 1894.

Le *Bulletin Officiel de l'Exposition* aura soutenu de tous ses efforts l'idée première de l'Exposition, il aura suivi pas à pas sa construction, sa formation, il aura assisté et applaudi à ses succès, l'an prochain. Il se doit de lui survivre et de faire revivre, par une publication de luxe, cette Exposition qui sera — nul n'en doute aujourd'hui — un succès immense pour notre cité.

Prochainement nous ferons connaître les conditions de souscription au LIVRE D'OR de l'Exposition de Lyon, en 1894.



BULLETIN FINANCIER

Situation. — La place de Londres est toujours mal impressionnée par de nouvelles faillites de banques australiennes. Vienne est meilleur, tandis que Berlin est toujours lourd. A Paris, les Rentes françaises se tiennent relativement bien, mais l'Extérieure et l'Italien ont vivement réagi.

Obligations. — Les obligations *Chemins Espagnols*, malgré une certaine fermeté des actions, ont manqué d'animation et les cours sont

plutôt faibles. Le change est aussi moins favorable que la semaine précédente.

Les obligations *Portugaises* ne se relèvent pas. Certains porteurs se découragent en voyant la lenteur apportée par le gouvernement dans le règlement de cette affaire.

Les obligations de la *Foncière Lyonnaise* ont eu quelques demandes à 433 les anciennes et 427 50 les nouvelles.

Les obligations *Eaux et Eclairage* 4 % sont demandées à 493 en vue du coupon de juin; celles des *Eaux pour l'Etranger* 5 % sont plus calmes à 490 ex-coupon de mai.

L'obligation *Transatlantique* est assez ferme aux environs de 375. L'Exposition de Chicago devra certainement profiter à cette Compagnie.

Les obligations des *Compagnies industrielles* ont continué à être assez animées. L'obligation *Dombrowa* 4 % s'établit à 500 francs. L'obligation *Mines de Rochebelle* 5 % est demandée à 500 sans vendeurs. L'obligation *Briansk* se raffermi à 476 50; nous donnons dans le cours de notre Revue quelques chiffres sur les résultats du dernier exercice. Les obligations *Verrières Richarme* 5 % sont très demandées au-dessus de 500 francs.

Les obligations *Cuivres de Mâcon* sont stationnaires à 430; avec la hausse de toutes les obligations similaires, il nous semble que ces titres sont appelés à quelque plus-value.

Les *Russie Méridionale* continuent peu à peu leur mouvement ascensionnel et restent demandées à 475.

Peu d'affaires en obligations de l'*Horme*.

Sociétés de crédit. — Pour celles qui s'occupent d'escompte de papier commercial, le second semestre 1893 sera, probablement, plus favorable que ne le fut celui de 1892. L'argent sera plus cher, le papier escomptable plus abondant. Mais, pour les établissements à portefeuille-titres, la pénurie d'affaires menace d'être aussi grande.

Le *Crédit Foncier* reste lourd. Il s'était formé un Syndicat, pour la hausse de ces actions. Ce syndicat s'est dissout récemment. Si l'on en croit certaines informations, les participants auraient reçu 92 % de leur apport en titres, à 1,040 francs. Il y aurait donc du trop plein à revendre.

Le *Crédit Lyonnais* se trouvera bien d'une amélioration probable, dans le taux de l'escompte. Les actions de la *Foncière Lyonnaise*, dont la Société possède un stock, ont remonté, par suite de la convocation de l'assemblée générale, et des renseignements fournis dans le rapport des censeurs, que nous analysons plus loin.

Le *Comptoir National d'escompte* voit ses affaires augmenter. Le conseil a décidé d'adopter des dates fixes pour les répartitions de dividendes. Désormais, l'acompte sera payé en janvier, après la clôture de l'exercice, et sans attendre l'Assemblée, et le solde en juillet, après l'approbation des comptes.

Société des aciéries, forges et ateliers de machines de Briansk, capital 5,400,000 roubles divisé en 54,000 actions de 100 roubles entièrement libérées.

L'Assemblée annuelle de cette Société a eu lieu le 18/30 avril dernier :

Les recettes brutes de 1892 se	
sont élevées à	R. 16.613.047 51
les dépenses ont absorbé	R. 15.391.574 65

ce qui laisse un bénéfice de R. 1.221.472 86

L'Assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 7 roubles par action. La Société a d'importantes commandes de rails d'acier et de matériel roulant.

Mines et Métallurgie. — Les actionnaires de la Grand'Combe ont éprouvé une déception en apprenant que le dividende de l'exercice courant était fixé à 90 francs au lieu de 110, l'an dernier. Les actions ont subi un recul assez sensible à 1,900 francs.

Les actions des Mines du Bassin de la Loire sont plutôt faibles.

Dans le bassin du Gard, les actions de *Rochebelle* sont demandées, non pas qu'il y ait un fait actuel intéressant, mais par suite de l'avenir de l'entreprise qui a un très petit capital.

En métallurgie les cours se tassent. Pour le *Petit-Gaudet* un certain nombre d'actionnaires croient que le Conseil se décidera à distribuer 5 francs de plus soit 35 francs;

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et Cie, banquiers à Lyon, 8, rue de la Bourse.

REVUE DES SPECTACLES

Grand-Théâtre.

Le drame de Denmary et de Jules Verne, *Michel Strogoff*, a retrouvé ses belles soirées au Grand-Théâtre, définitivement fermé à l'Opéra.

Michel Strogoff est une pièce féerie à tiroirs dans laquelle on peut intercaler à volonté des danses variées et des tableaux à grand effet.

Le nouveau directeur, M. Colin, s'est mis en frais de décorations nouvelles et de costumes neufs.

L'acte de Moscou illuminé, la fête de l'Emir, la retraite aux flambeaux, les défilés avec chevaux des cosaques, des chevaliers-gardes, des soldats tartares, s'y trouvent à souhait pour le plaisir des yeux, alors que l'interprétation dramatique se détache toujours saisissante de ces tableaux éblouissants.

M. Montlouis donne une belle allure au personnage sympathique de Michel Strogoff. M^{me} Pazza, joue Marfa avec une louable conviction. MM. Marchand (Blount), Géraizer (Jolivet), donnent la note comique dans la lutte épique à laquelle ils se livrent en l'honneur du reportage.

MM. Beaucourt et Degorge — un ancien pensionnaire des Célestins — M^{mes} Giory et Duchâtel interprètent convenablement les autres rôles.

Les ballets — qui sont au nombre de trois — ont valu à M^{lle} Gabrielle Monge et à M^{lle} Ratteri, une nouvelle venue, des ovations justement méritées.

Théâtre des Célestins.

Après le *Chapeau de Paille d'Italie*, la *Mariée du Mardi-Gras* a fait — comme pièce d'attente — son apparition sur la scène des Célestins.

Le très amusant vaudeville de MM. Grangé et Lambert Thiboust est de ceux qui peuvent défier les températures les plus sénégalaises.

Qu'il ait vieilli, on ne saurait en disconvenir, mais la verve endiablée de ses auteurs, la bonne humeur de ses interprètes ont encore facilement raison des spectateurs qui finissent par rire de bon cœur aux déconvenues de *Peau-de-Satin* et aux naïvetés phénoménales de Groseillon.

MM. Gilles-Rollin et Poncet se montrent étourdissants dans ces deux rôles, secondés d'ailleurs par M^{lle} Blanche Olivier qui dans le rôle de Bérénice, porte avec crânerie un très gracieux et très coquet costume de Carmencita, cite et tourne le couplet avec son entrain habituel.

M^{me} Billon — toujours fort réussie en belle-mère, M. Villary (Lysis Chevreau), M^{lles} Blancheteau et Darthenay complètent un ensemble aussi satisfaisant que possible.

Au premier jour, reprise de l'opérette avec le *Royaume des Femmes*.

Pour guérir et se préserver de la grippe, la bronchite, l'influenza, les rhumes, toux, catarrhes et leurs complications, pour se fortifier la poitrine, l'estomac et les bronches, le meilleur moyen est de prendre à chaque repas deux **Gouttes Livoniennes** de TROUETTE-PERRET, 3 fr. le flacon. Dans toutes les pharmacies.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations

Photographie VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

KODACK, PELLICULES & PAPIER

de la Maison EASTMAN

PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{re} Maison CHOLLET & RÉZARD

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière

et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)



CHEMISERIE TOILERIE
S^{te} de CHEMISES sans BOUTONS
SEUL SYSTÈME PRATIQUE B^{te} ET MÉDAILLÉ

GAGNOL & CLERC

TROUSSEAUX LINGERIE LAYETTES etc.
42, Rue de l'Hôtel de Ville, LYON
6^{de} BAISSE DE PRIX AU COMPTANT

G^{de} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2^h50 — DINERS 3^h

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

GRAND SALON BELLECOUR

SYSTÈME LESPÈS DE PARIS

LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

CHABLY

APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACES
LYON

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

Pulvérisateur "ÉCLAIR"

Pour le traitement du

Mildiou

et la

Maladie des

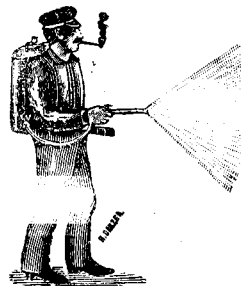
Pommes de terre

Reconnu partout le MEILLEUR

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

PULVÉRISATEURS A TRACTION

Pour les grands Vignobles



Soufreuse poudreuse «LA TORPILLE»

Nouveaux perfectionnements pour 1893

DÉPOT A LYON :

RIVOIRE père et fils, 16, rue d'Algérie

Demander renseignements et Tarifs.

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Directeur : A. CAUDRON

79 — Rue de la République — 79

Se charge à des prix modérés et à forfait de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

Pour éviter déceptions, consulter

DEBORA

Cartomanc., chiromanc., médium, graphologue, s. rivale en Europe. N'accepte d'honoraires que si ses consult. sont reconnues exact. Pr. mod. Corresp. 10, rue Constantine, 2^e (Terreaux).

ABONNEMENT

à tous les Journaux du monde

Agence FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

J. SAMBET

Place de la Miséricorde, 12, LYON

Fournisseur des

Hôpitaux

Livraison

à domicile

PRODUITS AU GLUTEN

Pain, Pâtes et Chocolat

ET EXPÉDITIONS

Cuisson tous les Jours

A VENDRE AUX CHARPENTES

Jolie Propriété de rapport et d'agrément très bien plantée. — Superficie 1700 mètres. — Pompes. — Bassins. — Jets d'eau. — Rucher.

Ecrire AGENCE FOURNIER

N° 7728

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE

DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES

BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

FABRIQUE d'APPAREILS pour l'EMPLOI du GAZCH. ANDRÉ & C^{ie}, BREVETÉS S. G. D. G.

LYON, 58, Rue Franklin. — 23, Avenue Parmentier, PARIS

MODÈLES PERFECTIONNÉS ET ENTièrement NOUVEAUX

INSTALLATIONS SPÉCIALES DE SALLES A BAINS

Cheminées, Calorifères, Réchauds, Rôtissoires, Cuisinières, etc.
BRÛLEUR ÉCONOMIQUE, breveté s. g. d. g. Ce Brûleur n'exige aucun entretien : il n'a jamais besoin d'être nettoyé et se ferme automatiquement.

CHOCOLATS
CACAOS

LYON

VINS FINS
Vins Ordinaires

MAISON FONDÉE EN 1780

ISAAC CASATI

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE

12, rue du Bât-d'Argent, 8, rue de la République

MAGASIN DE VENTE : 11, rue Mule

Fine Champagne
COGNAC

ENTREPOTS

CAVES
THÉS

32, quai de Serin

Agence MÉJEAN & C^{ie}

6, place des Terreaux.

Représentation à l'Exposition
25 % d'Economie.

Renseignements commerciaux
CONTENTIEUX
ET RECouvreMENTS

VENTE & ACHAT

D'Immeubles et Fonds de commerce

Escompte de toutes Valeurs.

DUPLATRE

66, cours Suchet, 66



Spécialité de Bière de
conservation en bouteilles, ga-
rantie de fabrication nor-
male. — Téléphone.

GRAND HALL LYONNAIS

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS

9, r. de la République et 15, r. Bât-d'Argent, Lyon

BROSSARD ET CHARPAIL, DIRECTEURS

EXPOSITION PERMANENTE — ENTRÉE LIBRE

Produits commerciaux, industriels et artistiques. — Dépôts et
représentation des produits exposés. — Publicité en tous genres.
— Publicité dans les journaux. — Tableaux. — Réclames. —
Distribution de prospectus. — Annonces peintes.

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer
forgé et fer Elégi, Serres,
Bâches, Châssis, Kiosques,
Marquises, Vérandas, Ponts,
Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères,
Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Monecy, LYON

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

3040. — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.